

Hassan Agzenai
Le Président

Casablanca, le 08 Avril 2002

Monsieur le Ministre de l'Economie,
des Finances, de la Privatisation et
du Tourisme**RABAT****Objet :** Cession par l'ODEP à la CMH
d'un terrain situé dans la zone extra portuaire
de Jorf Lasfar

Monsieur le Ministre,

I - J'ai l'honneur de vous exposer préalablement ce qui suit :

En l'an 2000, la CMH a prévu la construction dans la zone extra portuaire de Jorf Lasfar d'un complexe pétrolier comprenant dans une première étape un dépôt d'importation et de stockage des produits pétroliers ainsi qu'une usine d'emplissage de gaz.

La réalisation de ce complexe pétrolier s'inscrit dans le cadre :

1. D'une meilleure sécurité d'approvisionnement du pays en produits pétroliers ; dans la mesure où actuellement les structures pétrolières du pays se caractérisent par une localisation concentrée sur un seul site - Mohammedia - , de la principale raffinerie du pays (SAMIR), ainsi que de l'essentiel des capacités d'importation et de stockage de pétrole brut et des produits pétroliers raffinés.
2. D'une libéralisation des importations des produits pétroliers raffinés programmée par l'Etat.
Libéralisation qui permettra au secteur du raffinage-distribution de mettre à la disposition du consommateur et de l'économie - dans des conditions optimales de sécurité d'approvisionnement et dans un cadre de libre choix et de libre concurrence - des produits pétroliers raffinés de qualité et au moindre coût.

